

Assemblée Générale du 26 avril 2019

Paris, le 26 avril 2019

- Approbation des comptes clos le 31 décembre 2018
- Approbation d'un dividende de 0,60 euro par action avec option pour le paiement du dividende en actions nouvelles de la Société
- Adoption de l'ensemble des résolutions
- Evolutions au sein du Conseil de surveillance

Approbation des comptes de l'année 2018

L'Assemblée Générale a approuvé les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2018.

Dividende

L'Assemblée Générale a approuvé l'affectation du résultat de l'exercice 2018 et la distribution d'un dividende de 0,60 euro par action, avec une option pour le paiement du dividende en numéraire ou en actions nouvelles de la Société.

Un communiqué de presse dédié au calendrier du paiement du dividende a été par ailleurs publié sur le site internet de la Société.

Gouvernance : évolutions au sein du Conseil de surveillance

L'Assemblée Générale a par ailleurs approuvé :

- Le renouvellement du mandat de Mme Françoise Leroy, membre indépendant, pour une durée de 4 ans ;
- La nomination de M. Didier Michaud-Daniel, pour une durée de 4 ans.

Un communiqué de presse dédié à l'évolution de la gouvernance a été par ailleurs publié sur le site internet de la Société.

Autres résolutions

Les autres résolutions adoptées par l'Assemblée Générale portent notamment sur :

- Les montants de la rémunération versée ou attribuée au titre de l'exercice 2018 aux mandataires sociaux concernés, ainsi que sur les principes et critères de cette rémunération au titre de l'exercice 2019 (« Say on pay ») ;
- Les délégations financières habituelles.

Le résultat détaillé des votes est disponible sur le site internet de la Société, dans la rubrique « Assemblée Générale 2019 ».

Calendrier financier - les publications ont lieu après bourse

- 19 juin 2019 : Investor Day
- 23 juillet 2019 : résultats financiers du 1^{er} semestre 2019
- 23 octobre 2019 : résultats financiers du 3^{ème} trimestre 2019

À propos de Tarkett

Riche de 135 années d'histoire, Tarkett est un leader mondial des solutions innovantes de revêtements de sol et de surfaces sportives, et a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 2,8 milliards d'euros en 2018. Offrant une large gamme de solutions intégrant des sols vinyles, linoléum, caoutchouc, moquettes, parquets et stratifiés, gazons synthétiques et pistes d'athlétisme, le Groupe sert ses clients dans plus de 100 pays dans le monde. Avec 13 000 collaborateurs et 36 sites industriels, Tarkett vend 1,3 million de mètres carrés de revêtement de sol chaque jour, à destination des hôpitaux, des écoles, de l'habitat, des hôtels, des bureaux ou commerces et des terrains de sport. Engagé dans sa démarche « Doing Good. Together. » (« Faire Bien. Ensemble. »), le Groupe a mis en place une stratégie d'écinnovation inspirée des principes Cradle to Cradle® et promeut l'économie circulaire, tout en contribuant au bien-être des personnes et en préservant le capital naturel. Tarkett est coté sur le marché réglementé d'Euronext (compartiment A, code ISIN FR0004188670, code mnémorique : TKTT) et figure dans les indices suivants : SBF 120, CAC Mid 60. www.tarkett.com.

Contacts Relations Investisseurs

Tarkett – Emilie Megel (*Directrice des Relations Investisseurs*) – emilie.megel@tarkett.com

Contacts Presse

Tarkett - Véronique Bouchard Bienaymé - communication@tarkett.com

Brunswick - tarkett@brunswickgroup.com - Tel.: +33 (0) 1 53 96 83 83